

---

États financiers de  
Société de recherche sur le cancer /  
Cancer Research Society

31 août 2024

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'évolution des soldes de fonds .....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-14

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2024, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Le 6 décembre 2024

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

## Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

### État des résultats

Exercice terminé le 31 août 2024

Notes	2024			2023		
	Fonds général	Fonds affectés	Total	Fonds général	Fonds affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>						
Campagnes annuelles	24 789 287	—	24 789 287	23 653 230	—	23 653 230
Dons majeurs et planifiés	2 541 893	188 438	2 730 331	2 734 459	47 789	2 782 248
Événements-bénéfice et autres	3 216 063	260 292	3 476 355	3 617 013	425 205	4 042 218
Contributions à la recherche	—	2 366 667	2 366 667	—	2 239 103	2 239 103
Revenus de placement réalisés	3 230 570	89 546	3 320 116	2 024 063	70 455	2 094 518
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	4 048 097	—	4 048 097	2 597 439	—	2 597 439
	<b>37 825 910</b>	<b>2 904 943</b>	<b>40 730 853</b>	34 626 204	2 782 552	37 408 757
<b>Charges</b>						
Campagnes annuelles	13 754 663	—	13 754 663	12 694 047	—	12 694 047
Dons majeurs et planifiés	227 806	—	227 806	206 141	—	206 141
Événements-bénéfice et autres	1 797 971	—	1 797 971	1 767 629	69 404	1 837 033
Administration	1 566 536	—	1 566 536	1 511 692	—	1 511 692
Amortissement des immobilisations	53 849	—	53 849	53 517	—	53 517
	<b>17 400 825</b>	<b>—</b>	<b>17 400 825</b>	16 233 026	69 404	16 302 430
Excédent des produits sur les charges avant subventions et bourses de recherche	<b>20 425 085</b>	<b>2 904 943</b>	<b>23 330 028</b>	18 393 178	2 713 148	21 106 327
Subventions et bourses de recherche (y compris les charges administratives afférentes de 671 001 \$ (593 409 \$ en 2023))	<b>11 459 559</b>	<b>3 871 961</b>	<b>15 331 520</b>	8 970 817	4 312 276	13 283 093
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>8 965 526</b>	<b>(967 018)</b>	<b>7 998 508</b>	9 422 361	(1 599 128)	7 823 234

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

### État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 août 2024

	Investis en immobilisations	Dotations	Affectés d'origine externe	Affectés d'origine interne	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 1 <sup>er</sup> septembre 2022	275 378	222 966	6 403 155	—	43 824 051	50 725 550
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(53 517)*	359	(958 433)	(641 054)	9 475 878	7 823 233
Acquisition d'immobilisations	19 633	—	—	—	(19 633)	—
Virements interfonds**	—	—	—	641 054	(641 054)	—
Soldes de fonds au 31 août 2023	<b>241 494</b>	<b>223 325</b>	<b>5 444 722</b>	<b>—</b>	<b>52 639 242</b>	<b>58 548 783</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(53 849)*</b>	<b>562</b>	<b>790 851</b>	<b>(1 758 431)</b>	<b>9 019 375</b>	<b>7 998 508</b>
Acquisition d'immobilisations	<b>25 832</b>	—	—	—	<b>(25 832)</b>	—
Virements interfonds**	—	—	—	<b>1 758 431</b>	<b>(1 758 431)</b>	—
Soldes de fonds au 31 août 2024	<b>213 477</b>	<b>223 887</b>	<b>6 235 573</b>	<b>—</b>	<b>59 874 354</b>	<b>66 547 291</b>

\* Amortissement des immobilisations.

\*\* Les virements interfonds correspondent à des affectations internes effectuées au cours de l'exercice.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

## État de la situation financière

au 31 août 2024

		2024			2023
Notes		Fonds général	Fonds affectés	Total	Total
		\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>					
À court terme					
	Encaisse	2 196 022	—	2 196 022	6 714 672
	Débiteurs	103 939	—	103 939	60 905
	Sommes dues par le Fonds général	—	6 459 460*	—	—
	Frais payés d'avance	226 939	—	226 939	214 547
3	Placements	7 000 000	—	7 000 000	5 000 000
	Autres actifs	83 374	—	83 374	118 076
		<b>9 610 274</b>	<b>6 459 460</b>	<b>9 610 274</b>	12 108 200
	Placements	59 778 963	—	59 778 963	49 023 143
4	Immobilisations	213 477	—	213 477	241 494
		<b>69 602 714</b>	<b>6 459 460</b>	<b>69 602 714</b>	61 372 837
<b>Passif</b>					
À court terme					
	Créditeurs et charges à payer	2 070 758	—	2 070 758	2 067 350
	Sommes dues aux Fonds affectés	6 459 460*	—	—	—
5	Apports reportés	926 072	—	926 072	681 760
		<b>9 456 290</b>	<b>—</b>	<b>2 996 830</b>	2 749 110
	Avantage incitatif lié au bail	58 593	—	58 593	74 944
		<b>9 514 883</b>	<b>—</b>	<b>3 055 423</b>	2 824 054
	Engagements				
10					
<b>Soldes de fonds</b>					
	Investis en immobilisations	213 477	—	213 477	241 494
	Dotations	—	223 887	223 887	223 325
	Affectés d'origine externe	—	6 235 573	6 235 573	5 444 722
	Non affectés	59 874 354	—	59 874 354	52 639 242
		<b>60 087 831</b>	<b>6 459 460</b>	<b>66 547 291</b>	58 548 783
		<b>69 602 714</b>	<b>6 459 460</b>	<b>69 602 714</b>	61 372 837

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_, Christian Paupe, administrateur

\_\_\_\_\_, Marie Valcourt, administratrice

**Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 août 2024

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>7 998 508</b>	7 833 234
Ajustements pour :		
Gain à l'aliénation de placements	<b>(1 449 912)</b>	(1 034 922)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(4 048 097)</b>	(2 597 439)
Dons en placements	<b>(294 964)</b>	(116 838)
Amortissement des immobilisations	<b>53 849</b>	53 517
Amortissement de l'avantage incitatif lié au bail	<b>(16 351)</b>	(16 352)
	<b>2 193 033</b>	4 111 200
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
(Augmentation) diminution :		
Débiteurs	<b>(43 034)</b>	215 341
Frais payés d'avance	<b>(12 392)</b>	79 510
Autres actifs	<b>34 702</b>	(10 326)
Augmentation (diminution) :		
Créditeurs et charges à payer	<b>3 408</b>	1 280 295
Apports reportés	<b>244 312</b>	(773 116)
	<b>226 996</b>	791 704
	<b>2 420 029</b>	4 902 904
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	<b>(36 093 080)</b>	(30 018 374)
Produit de l'aliénation de placements	<b>29 180 233</b>	21 028 215
Acquisition d'immobilisations	<b>(25 832)</b>	(19 633)
	<b>(6 938 679)</b>	(9 009 792)
Diminution nette de l'encaisse	<b>(4 518 650)</b>	(4 106 888)
Encaisse au début	<b>6 714 672</b>	10 821 560
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>2 196 022</b>	6 714 672

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## **1. Constitution et nature des activités**

La Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society (la « Société ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est reconnue à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ses activités consistent à organiser des collectes de fonds et à distribuer les fonds recueillis sous forme de subventions et de bourses de recherche afin de soutenir la recherche.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Comptabilité par fonds*

La Société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

#### (a) Fonds général

Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de tous les programmes et activités administratives de la Société à l'exception de ceux grevés d'affectations d'origine externe ou interne.

#### (b) Fonds affectés

Ces fonds présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux apports reçus grevés d'affectations d'origine externe ou interne. Ces apports financent la recherche pour l'avancement de la science visant la prévention, la détection ou le traitement d'un cancer donné selon les directives du donateur ou du partenaire.

### *Constataion des produits*

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits des Fonds affectés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

### *Dons de services*

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année pour aider la Société à remplir sa mission. Puisqu'il est difficile d'en établir la juste valeur ces services ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers*

#### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Société dans le cadre de l'opération.

#### Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds de placement est évaluée à partir de la valeur des parts établie par le gestionnaire des fonds. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts et dividendes gagnés, les intérêts et dividendes courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placements.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre d'autres produits ou de frais financiers.

#### Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Société comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value la moins-value, déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apports sont comptabilisées à la juste valeur à la date où l'apport est reçu. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif en fonction de leur durée de vie utile à un taux annuel de 20 %.

Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et amorties dès leur mise en service selon la méthode linéaire sur la durée restante du bail.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Immobilisations (suite)*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet d'une reprise.

### *Avantage incitatif lié au bail*

L'avantage incitatif lié au bail représente une allocation pour des améliorations locatives octroyée par le bailleur. Cet avantage incitatif sera amorti en diminution des charges locatives selon la méthode linéaire sur la durée restante du bail.

### *Ventilation des charges*

La Société entreprend divers programmes de collectes de fonds. Les coûts de chaque programme incluent les coûts du personnel et d'autres activités directement liées à la prestation du programme de même qu'une tranche des charges locatives et administratives de la Société.

Les charges salariales administratives imputées aux différents programmes le sont en fonction du temps consacré à chacun de ces programmes par le personnel administratif. Les charges locatives imputées aux différents programmes le sont en fonction du temps consacré à chacun de ces programmes par tout le personnel.

### *Conversion des devises*

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change réalisés sont imputés à l'état des résultats.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 3. Placements

	2024	2023
	\$	\$
Placement, à court terme		
Dépôt à terme, au taux de 3,90 % (5,15 % en 2023), échéant en octobre 2024 (octobre 2023 en 2023)	<b>7 000 000</b>	5 000 000
Placements, à long terme		
Fonds d'actions internationales		
Libellé en dollars américains	<b>5 465 144</b>	6 592 405
Placements en actions		
Libellés en dollars canadiens	<b>10 288 425</b>	11 831 747
Libellés en dollars américains	<b>17 149 124</b>	9 039 404
Obligations		
Libellées en dollars canadiens, valeur nominale de 19 333 092 \$ (19 143 177 \$ en 2023) à des taux d'intérêt variant entre 1,100 % et 7,338 % (0,875 % et 7,338 % en 2023) échéant entre décembre 2024 et juin 2083 (décembre 2023 et juin 2083 en 2023)	<b>19 000 011</b>	17 536 409
Fonds hypothécaires commerciaux		
Libellés en dollars canadiens	<b>6 638 860</b>	2 896 827
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Libellés en dollars canadiens	<b>119 854</b>	353 739
Libellés en dollars américains	<b>949 066</b>	616 106
Intérêts courus	<b>168 479</b>	156 506
	<b>59 778 963</b>	49 023 143
	<b>66 778 963</b>	54 023 143

### 4. Immobilisations

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	<b>130 199</b>	<b>99 348</b>	<b>30 851</b>	38 579
Matériel informatique	<b>317 238</b>	<b>248 131</b>	<b>69 107</b>	82 363
Logiciels et site internet	<b>239 102</b>	<b>211 635</b>	<b>27 467</b>	18 921
Améliorations locatives	<b>214 723</b>	<b>128 671</b>	<b>86 052</b>	101 631
	<b>901 262</b>	<b>687 785</b>	<b>213 477</b>	241 494

**5. Apports reportés**

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
Solde au début	<b>681 760</b>	1 454 875
Apports encaissés au cours de l'exercice	<b>1 745 834</b>	2 028 918
Montants constatés au cours de l'exercice à titre de produits	<b>(1 501 522)</b>	(2 802 033)
Solde à la fin	<b>926 072</b>	681 760

Les apports reportés représentent les contributions aux collectes de fonds encaissées pour des activités qui auront lieu au cours des prochains exercices.

**6. Revenus de placement réalisés**

Les revenus de placement réalisés comprennent les éléments suivants :

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
Intérêts	<b>1 359 226</b>	679 897
Dividendes	<b>735 254</b>	547 104
Gain à l'aliénation de placements	<b>1 499 912</b>	1 034 922
	<b>3 594 392</b>	2 261 923
Moins : honoraires de gestion et de garde de placements	<b>(274 276)</b>	(167 405)
	<b>3 320 116</b>	2 094 518

**7. Facilité de crédit**

La Société a une facilité de cartes de crédit de 75 000 \$ (75 000 \$ en 2023). Au 31 août 2024, un montant de 8 092 \$ est utilisé (14 552 \$ au 31 août 2023).

**8. Ventilation des charges**

Les charges de salaires d'un montant de 1 124 018 \$ (903 704 \$ en 2023) sont ventilées de la façon suivante :

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
Campagnes annuelles	<b>235 998</b>	199 690
Dons majeurs et planifiés	<b>151 536</b>	135 304
Événements-bénéfice et autres	<b>233 817</b>	218 591
Subventions et bourses de recherche	<b>135 296</b>	109 589
Administration	<b>367 371</b>	240 530
	<b>1 124 018</b>	903 704

**8. Ventilation des charges (suite)**

Les charges locatives sont ventilées de la façon suivante :

	<b>2024</b>	2023
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Campagnes annuelles	<b>107 927</b>	120 743
Dons majeurs et planifiés	<b>16 002</b>	16 745
Événements-bénéfice et autres	<b>67 673</b>	63 324
Subventions et bourses de recherche	<b>32 336</b>	31 640
Administration	<b>66 089</b>	56 934
	<b>290 027</b>	289 386

**9. Opérations entre parties liées**

La Société a effectué des opérations avec des administrateurs pour un montant de 35 000 \$ (60 000 \$ en 2023).

**10. Engagements**

(a) Soldes de fonds : engagements relatifs aux subventions et aux bourses de recherche

La Société a approuvé des engagements pour des subventions et des bourses de recherche tels qu'ils sont présentés ci-dessous. Bon nombre de ces subventions et de ces bourses visent des programmes échelonnés sur plusieurs années et à l'égard desquels une demande de renouvellement doit être produite chaque année. Bien que l'omission de renouveler la subvention ou la bourse de recherche entraînerait dans la plupart des cas l'annulation des programmes, il existe un engagement implicite qui se prolonge dans l'avenir. Les montants ci-dessous sont présentés en supposant que les programmes échelonnés sur plusieurs exercices qui ont été approuvés seront renouvelés annuellement :

	\$
2025	16 525 000
2026	11 959 167
2027	3 221 667
2028	1 696 667
2029	800 000
	<u>34 202 501</u>
Moins : tranche devant être assumée par des tiers	<u>(2 180 000)</u>
	<u>32 022 501</u>

**10. Engagements (suite)**

- (b) La Société a conclu d'autres ententes donnant lieu aux engagements annuels minimaux suivants :

	Locaux	Matériel et autres	Total
	\$	\$	\$
2025	306 263	12 200	318 463
2026	306 263	12 200	318 463
2027	306 263	9 528	315 791
2027	178 653	3 811	182 464
2029	—	3 811	3 811
	1 097 442	41 550	1 138 992

**11. Instruments financiers**

En raison de ses actifs financiers, la Société est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Société fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la Société l'exposent à ce risque qui inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

- a) Risque de change

La Société détient de l'encaisse en dollars américains d'un montant de 11 698 \$ CA (12 732 \$ CA en 2023) ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actions américaines et une participation dans un fonds d'actions internationales également libellés en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les produits afférents à ces instruments financiers.

- b) Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

- c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions et en fonds d'investissements dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

## **11. Instruments financiers (suite)**

### *Risque de crédit*

La Société détient de l'encaisse et des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Société, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Société. Afin de réduire le risque de défaut des contreparties, la Société transige son encaisse auprès d'une banque à charte canadienne comme définie par la *Loi sur les banques* (Canada) alors qu'elle exige un crédit de premier ordre pour les obligations, soit une cote de qualité minimale de « A ».

## **12. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adaptée pour l'exercice considéré.